

Science politique et développement

Un lent mais fécond mûrissement

Philippe MARCHESIN

Les recherches de science politique en langue française sur le développement ont connu trois phases principales. Les années soixante ont été dominées par l'analyse institutionnaliste qui, en raison de son formalisme, a rapidement montré ses limites (1.). Deux grandes théories, développementaliste et de la dépendance, ont ensuite influencé nombre de travaux avant de sombrer, à la fin des années soixante-dix, dans le rejet des tentatives d'explication trop générales et finalement extérieures aux sociétés étudiées (2.). Depuis, la science politique d'expression française, par son ouverture aux disciplines voisines et son attention prêtée au terrain et à ses réalités, fait preuve d'une incontestable vitalité (3.).

1. L'impasse de l'analyse institutionnaliste

La plupart des travaux publiés dans les années soixante, de par les conditions historiques d'émergence de la science politique dans le champ universitaire français, sont marqués par l'influence du Droit. Très souvent, ils sont orientés vers la description de structures juridiques et de mécanismes constitutionnels, même s'ils consacrent quelques développements à la présentation formelle des organisations poli-

tiques ainsi qu'à l'analyse des régimes politiques (collections Encyclopédie politique et constitutionnelle, série Afrique, série Amérique, Berger-Levrault ; *Comment ils sont gouvernés*, Librairie générale de droit et de jurisprudence ; Gonidec P.-F., 1959, Lavroff D.-G., 1961, Mabileau A., Meyriat J., 1967, Merle M., 1968 plus particulièrement pour l'Afrique, les trois derniers auteurs adoptant une approche plus politique). Ces politistes de formation juridique sont naturellement conduits à utiliser leurs méthodes d'analyses et leurs concepts familiers. Ils privilégient de la sorte, en s'appuyant sur des données essentiellement livresques (commentaires de Constitutions, étude de divers documents à caractère politique), les phénomènes de modernisation, d'intégration nationale et de construction institutionnelle de même que ceux des éléments des systèmes politiques paraissant constituer les principaux agents de transformations sociales, les élites modernes et les partis uniques. Bref, il s'agit de prendre en compte essentiellement un lieu, l'État, et son environnement immédiat, les élites sociales et le jeu politique officiel, avec tous les inconvénients que cela entraîne rapidement pour la recherche. Car cette science politique « par le haut » ignore largement les dynamiques de la société ainsi que les pratiques populaires. En mettant l'accent sur les logiques de la domination, elle se veut davantage un savoir du pouvoir qu'un savoir sur le pouvoir. « Une première carence de la plupart des études de science politique consacrées à l'Afrique est l'importance, à notre sens démesurée, accordée aux éléments qui semblent constituer *a priori* le cadre de tout système politique. Le modèle de référence reste l'État-nation moderne. On ne recherche que rarement l'impact ou la signification de ces institutions dans la société. Cette perspective est évidente dans la démarche institutionnaliste classique. L'État nous est présenté comme l'élément constitutif du politique. C'est là faire preuve d'un constitutionnalisme étroit... Si l'État existe sur le papier, il demeure, aux yeux du sociologue, dans une grande mesure au stade de projet, son impact sur la société qu'il délimite étant, sous bien des aspects, virtuel mais non réel » (Coulon Ch., 1972, p. 1052).

Ce qui conduit à la seconde grande limite des études politico-juridiques « à la française » des années soixante. L'analyse institutionnaliste, envisageant les institutions politiques à partir de ce qu'elles prétendent être, voit son intérêt fortement diminué dès que l'on s'aperçoit que la réalité diffère visiblement du Droit, que les institutions officielles ou les partis politiques fonctionnent en fait différemment de ce qui était prévu dans les dispositions réglementaires ou statutaires.

Faute de reconnaître la profonde spécificité du politique — et ses conséquences — au sein des sociétés extra-occidentales, les politistes

classiques sont rapidement désorientés. Que valent, dans les nouveaux États, les notions d'équilibre, de séparation des pouvoirs ? Les Constitutions elles-mêmes sont-elles vraiment une règle du jeu reconnue et acceptée par tous ? Comment expliquer les États sans nations ?

Le manque d'approche contextuelle aboutit à proposer des explications de portée générale alors qu'elles ne s'appliquent qu'à l'aire géographique et culturelle européenne. Privilégiant les formes sur les modes réels de fonctionnement, les institutionnalistes occultent le plus souvent ce qui constitue les ressorts du politique dans les sociétés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Cette impasse va favoriser successivement l'essor (temporaire) de la théorie développementaliste et de celle de la dépendance.

2. L'influence et le rejet des théories globalisantes

Par sa nature globalisante, la théorie développementaliste doit être rapprochée de sa rivale dépendantiste. Ces théories ont marqué, quoique de manière diffuse, les travaux de langue française au cours des années soixante-dix. Cette influence indirecte tient au fait que ces approches du politique sont d'origine externe au monde francophone, nord-américaine pour les thèses du développementalisme, latino-américaine pour celles de la dépendance. Il est assurément fastidieux de mesurer de façon précise l'empreinte de ces théories sur les travaux de langue française. Il importe cependant, pour la compréhension de notre propos, de les présenter rapidement et surtout d'évoquer les critiques — francophones cette fois — qu'elles ont suscitées.

Le développementalisme

C'est donc l'échec de l'analyse institutionnaliste qui permet de comprendre, certes en partie, l'essor du développementalisme. L'argument utilisé est le suivant : si la comparaison entre sociétés extra-occidentales et sociétés occidentales contemporaines montre d'évidentes limites, il convient de mettre en parallèle les premières avec les sociétés européennes de jadis, certains auteurs suggérant l'Europe de la fin du XVIII^e siècle. Cela revient à admettre que tous les ordres politiques connaissent un processus de développement comparable, l'analyse devant dès lors consister à mesurer les décalages, autrement dit les retards des premières sur les secondes.

Au centre d'une telle thèse, affirmant que toutes les sociétés convergent vers un seul modèle de modernité, se trouve la notion de développement politique. L'origine de cette dernière apparaît dans la transposition par des politologues américains (tout particulièrement Almond G., Coleman J.S. et Powell G.) de la notion de développement du domaine économique au domaine politique. Aux diverses étapes de la théorie rostowienne du développement (société traditionnelle, conditions préalables au démarrage, démarrage, marche vers la maturité, ère de consommation de masse) correspond une échelle du développement politique (despotismes archaïques, dictatures modernisées, démocratie pluraliste, les pouvoirs autoritaires — seconde phase dans la typologie mais situation de la plupart des pays en développement — étant justifiés car les plus capables pour mobiliser les ressources en vue de rattraper les « retards »).

Le changement est présenté comme un processus cumulatif, à la lumière d'une conception occidentale du temps. Dans cette optique, les différences culturelles observées çà et là ne représentent qu'une résistance obscurantiste destinée à s'effacer sous la poussée de la modernité importée d'Occident. La méthode la plus utilisée consiste, à partir d'une application rigide des types idéaux élaborés par Max Weber, à construire un appareil conceptuel distinguant « sociétés modernes » et « sociétés traditionnelles », les premières étant « universelles », « rationnelles » et « diversifiées », les secondes « tribales » et « peu différenciées ».

En définitive, la théorie développementaliste se caractérise par une incontestable tendance à la globalisation, gommant par là même la diversité des sociétés du Sud. La science du politique ne s'y décline que de manière universaliste, à l'étalon de la modernité euro-nord-américaine.

Cette approche, marquée par un réel ethnocentrisme, va susciter de nombreuses critiques, notamment francophones¹.

Le premier reproche concerne la linéarité téléologique du développementalisme. « L'évolutionnisme politique pêche par la naïveté de sa prétention universaliste en postulant de façon abusive que tous les systèmes politiques changent de la même manière, en franchissant, notamment, les mêmes étapes. Cette vision fait en réalité abstraction

1. Les premières critiques proviennent en fait d'auteurs américains (S. Huntington, A. Zolberg) qui, sans nier toute validité à la notion de développement politique — ce que feront d'ailleurs certains critiques francophones — se montrent toutefois soucieux d'en dénoncer les plus forts excès (remise en cause de l'irréversibilité du développement politique, évaluation de l'emprise réelle des systèmes politiques sur les sociétés). Plus tard, les critiques des auteurs de la dépendance seront les plus radicales (par exemple A.G. Frank).

de tout ce qui constitue la singularité des histoires : l'irréductibilité des cultures et des structures sociales à un même modèle universel » (Badie B., 1985, p. 616). Bref, en confondant différences et retards, on se condamne à un schématisme abstrait faisant l'impasse sur la diversité des sociétés étudiées. Qui plus est, en affirmant que le changement politique répond à une seule matrice, les théoriciens du développementalisme se voient contredits par la réalité. Les États du Sud, dans leur diversité, ont en effet progressivement construit une vie politique qui, loin de renvoyer à un canon universel unique, met en avant des mécanismes d'hybridation et d'invention du politique (cf. infra 3.). Conscients désormais de l'illusion de l'universalité de nombreux concepts que la science politique occidentale avait forgés pour rendre compte de sa propre histoire (État, nation, démocratie représentative, espace public, société civile), les critiques du développementalisme en viennent à suggérer l'impossibilité d'une définition universelle du politique et à encourager le repérage de ses définitions multiples et contrastées (Badie B., Hermet G., 1990, p. 25).

La reconnaissance de la multiplicité et de la richesse des modèles d'organisation sociale amène tout naturellement à dénoncer un second errement du développementalisme. La société « traditionnelle », loin de se ramener à une catégorie résiduelle destinée à disparaître sous les coups de la modernité, est en réalité bien vivante. Il n'y a pas de jeu à somme nulle entre tradition et modernité, l'une n'exclut pas l'autre de façon mécanique. « Les acteurs sociaux contemporains chevauchent sans arrêt les secteurs arbitrairement circonscrits de la tradition et de la modernité... Dans le Sud cacaoyer du Cameroun, les retraites prises au village suggèrent que le passage à la condition citadine n'est pas irréversible, contrairement à ce que laisse accroire le concept dramatique d'exode rural. Et en corollaire, on évoque de plus en plus la "ruralisation" des villes... De semblables "itinéraires" au sein du champ social dénotent une intégration et une plasticité culturelles qui contredisent les catégories dichotomiques chères aux développementalistes » (Bayart J.-F., 1989, pp. 31 et 32).

L'attention portée par les développementalistes aux éléments des systèmes politiques qui leur paraissent les plus modernisateurs (élite nouvelle, administration, partis politiques, idéologies) conduit à une dernière critique. Trop souvent, le rôle de cette élite « moderne » et de son environnement immédiat est exagéré. « Ainsi, bien que plus élaborée que l'approche institutionnaliste, l'approche par le "développement politique" ou la "modernisation" conduit à la même lacune générale : elle concentre son analyse sur les structures et valeurs formelles, au détriment des autres, et leur attribue une influence qu'elles

n'ont pas » (Coulon Ch., 1972, p. 1054). Ce faisant, les développementalistes ont tendance à mettre en valeur ce qui unit une société au détriment de ce qui la divise. En accordant aux structures politiques modernes davantage d'importance qu'elles n'en ont en réalité, en surestimant le pouvoir du pouvoir, ils privilégient le rôle intégrateur du système politique, occultant par là même sa force d'oppression et de domination. L'approche développementaliste tend donc à donner l'impression que les sociétés politiques sont peu conflictuelles. L'impasse sur les phénomènes de domination sur le plan interne rejoint ainsi le faible intérêt accordé aux inégalités de fait au niveau international, les systèmes politiques du « Tiers monde » étant le plus souvent étudiés en vase clos. La voie est décidément ouverte aux attaques des théoriciens de la dépendance.

L'approche dépendantiste

La notion de dépendance a été élaborée en Amérique latine ou par des Latino-américanistes (Cardoso F.H., O'Donnell G., Frank A.G.) puis appliquée à l'Afrique (Amin S.). Elle a reçu un large écho en France et dans les pays francophones, principalement au cours des années soixante-dix (Dumont R., Benot Y., Ziegler J., Campbell B., Demunter P., Provent A. et de Ravignan F., George S.). Cette approche militante entend réagir contre l'optimisme lénifiant du développementalisme. Dans son ouvrage au titre explicite, *Le développement du sous-développement*, A.G. Frank montre que l'irruption des régimes militaires, la violence, la paupérisation, la corruption ne sont pas de simples étapes malheureuses sur la voie du développement politique mais le produit de la dépendance vis-à-vis de l'impérialisme.

Les premiers travaux insistent sur la dépendance économique (détérioration des termes de l'échange et plus globalement exploitation des États périphériques contraints de s'intégrer dans le système du capitalisme international). Il est intéressant de noter ici que, contrairement à l'optique développementaliste, la théorie de la dépendance n'envisage pas le « sous-développement » et le « développement » comme deux stades successifs mais comme deux fonctions d'un même système. Elle met en avant le caractère global de la dépendance qui se veut un véritable mode de développement. Dès lors, le cadre d'analyse retenu est beaucoup moins l'État national que le système international, l'avance des sociétés du Nord déterminant de façon quasi mécanique la subordination de celles du Sud à travers une relation d'exploitation économique. Le poids du néo-colonialisme serait alors tel qu'il

rendrait fictive l'autonomie des nouveaux États. C'est ainsi que S. Amin affirme : « La société ivoirienne n'a pas d'autonomie propre, elle ne se comprend pas sans la société européenne qui la domine : si le prolétariat est africain, la bourgeoisie véritable est absente, domiciliée dans l'Europe qui fournit capitaux et cadres » (Amin S., 1967, pp. 279-280).

L'absence d'autonomie est particulièrement illustrée par l'exemple des élites des pays dominés, ce qui conduit à des travaux davantage orientés vers la dépendance politique et culturelle. Selon les dépendantistes, les gouvernements locaux sont les alliés objectifs des forces impérialistes. Bourgeoisies bureaucratiques et « compradores » sont accusées d'être les complices des grandes puissances et des multinationales. Loin de servir les populations et de favoriser l'intégration nationale, comme le supposaient les développementalistes, elles permettent au capitalisme de faire prévaloir ses intérêts moyennant des prébendes et un appui militaire en cas de révolte. Car, entre ces élites et les masses, le fossé ne cesse de se creuser, les institutions officielles étant rapidement assimilées à de simples appareils de contrainte et de domination. On analyse alors ces régimes comme des bonapartismes fonctionnant au profit de l'impérialisme par l'intermédiaire des « bourgeoisies-relais » locales.

L'accent est enfin mis sur le caractère planétaire de l'opposition entre la bourgeoisie impérialiste et ses alliés locaux et les classes ouvrières et paysannes exploitées de par le monde : « La lutte des classes ne se déroule pas dans des cadres nationaux, mais dans le cadre du système mondial » (Amin S., 1973, pp. 316-317).

La théorie de la dépendance tend donc elle aussi à la globalisation, occultant, à l'instar des excès développementalistes, la spécificité et la vitalité des sociétés du Sud. Ses thèses s'exposent ainsi à plusieurs critiques².

Une des principales limites de la théorie de la dépendance tient à son aspect caricatural. Elle fournit un cadre formel bien construit mais néglige la complexité des situations propres à chaque pays. Le raisonnement scientifique se borne alors à l'application d'un schéma général sans prendre la peine d'analyser les situations concrètes et leurs contradictions. Il suffit de plaquer sur la réalité des sociétés du Sud une grille d'analyse où apparaît systématiquement la main maléfique de l'impérialisme. Un tel automatisme ne peut évidemment rendre compte des réalités plurielles en la matière. On soulignera par exemple la double dépendance qui peut lier tel État dominé et tel État tuteur,

2. Il ne s'agit pas pour autant de gommer les acquis de cette théorie, de même d'ailleurs que ceux de la théorie de la modernisation (cf. 3).

permettant parfois au plus faible d'imposer sa volonté au plus puissant (Conac G., 1981, p. 727) ; la volonté des bourgeoisies périphériques d'améliorer leurs positions et de développer leurs propres assises économiques — et non forcément celles du capital international — dès que l'occasion s'en présente (Girvan N., in Bayart J.-F., 1977, pp. 130-131) ; la relativité de la toute-puissance des multinationales, la réalité infirmant parfois l'image d'acteurs souverains, libres de toute détermination politique ou économique (Bayart J.-F., 1977, II, pp. 125-126) ; l'alibi du « complot international contre l'Afrique » alors que certains pays d'Asie ou d'Amérique latine ont connu un développement fulgurant (Fottorino E., Guillemin Ch., Orsenna E., 1992, pp. 56-57) ; bref, la vitalité des « sociétés dépendantes » : « les sociétés dépendantes ne sont pas seulement le jouet des crises capitalistes internationales. Elles existent. » (Touraine A., 1976, p. 51).

Finalement, en affirmant que le mode de production capitaliste est injecté de l'extérieur au sein des sociétés périphériques et que la base des systèmes de domination y est externe, sous-tendue par le système capitaliste mondial, les dépendantistes pèchent par ethnocentrisme, au sens strict du terme, car ils envisagent moins ces sociétés en elles-mêmes que par rapport à l'Occident. La dépendance est certes une réalité mais ignorer tout ce qui ne s'y rapporte pas conduit à déformer considérablement cette même réalité. C'est bien le sens de ce commentaire de G. Bataillon analysant l'ouvrage d'E. Galeano, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* : « A ne retenir que les spoliations et l'exploitation, versant on ne peut plus réel et incontournable de l'histoire latino-américaine, on exclut pourtant d'un trait toute la création sociale qui fut celle de quelques millions de Latino-américains » (Bataillon G., 1983, p. 4).

Ainsi, les théoriciens de la dépendance sont-ils accusés de considérer les systèmes sociaux des sociétés qu'ils étudient moins en fonction de leur propre historicité que de celle du monde occidental. Ils rejoignent en cela, de façon quelque peu paradoxale, les tenants du développementalisme. « "Développementalistes" et "dépendantistes", qui se sont longtemps partagés en "frères ennemis" le marché académique de l'analyse des sociétés du Sud, ont aussi paradoxalement communiqué en une croyance : celle de la primauté des facteurs exogènes dans le changement politique qui affecte l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie depuis l'expansion mondiale de l'impérialisme occidental. Peu importe au fond que les uns aient vu dans ce processus la vague de la "modernisation" au détriment de la "tradition", et les autres l'insertion d'une "périphérie" indifférenciée dans une structure de dépendance fonctionnant à l'avantage d'un "centre". Dès lors

que l'accent était mis sur une explication de type exogène, l'unité et la spécificité des problèmes politiques et économiques que rencontraient les sociétés de ces continents étaient postulées. Elles donnaient lieu à l'invention d'un fantasme, celui de "Tiers monde". Elles inspiraient une thèse, celle de l'extranéité radicale de l'État contemporain de facture bureaucratique occidentale. Elles imputaient à cette aliénation la plupart des maux de ce qui était considéré comme le sous-développement politique » (Bayart J.-F., non publié, p. 2).

Les auteurs des années quatre-vingt veulent dépasser le triple obstacle des approches institutionnelle, développementaliste et dépendantiste, dans leurs visées téléologiques. On assiste au refus concomitant d'une conception trop étroite du politique et d'analyses universalistes privilégiant exagérément les dynamiques du « dehors ». Leur souci majeur est d'éviter tout réductionnisme ethnocentrique en s'abstenant de projeter leurs schémas intellectuels les plus situés sur des réalités différentes. Ils s'efforcent au contraire de mettre en avant la spécificité des trajectoires politiques des pays du Sud.

3. Le renouveau des études politiques de langue française

Les années quatre-vingt sont marquées par un renouvellement des perspectives sur les Tiers mondes, l'Afrique étant le continent privilégié de ce retour du politique (Bayart J.-F., Constantin F., Coulon Ch., Martin D.-C., Médard J.-F., revue *Politique africaine*) dans un domaine où, jusqu'alors, les analyses les plus stimulantes avaient été proposées par d'autres disciplines (notamment anthropologie, sociologie, géographie, histoire et économie). C'est d'ailleurs grâce à une ouverture sur ces disciplines et plus particulièrement sur l'histoire et l'anthropologie que peut s'effectuer ce renouveau (parmi les illustrations les plus concrètes, Bayart J.-F., 1989, Cahen M., 1987, Geffray C., 1990).

Les travaux de cette nouvelle génération de politistes sont donc caractérisés par le refus de construire des modèles à prétention universaliste. Ils s'inscrivent, de façon quelque peu éclectique, car ne se rattachant pas à une seule école de pensée, dans une réaction empiriste. Dès 1972, Ch. Coulon indique la voie : « Les insuffisances dans l'étude des systèmes politiques africains tiennent au fond à la trop grande distance de ces approches par rapport à la réalité. La plupart des études à caractère théorique ont une base empirique à notre avis

trop faible. L'effort, louable, de construire des typologies générales et de dégager des structures et fonctions applicables à un très grand nombre de situations s'est souvent effectué sans que les données aient été réunies avec un soin suffisant, ni dûment critiquées » (Coulon Ch., 1972, p. 1057).

La nouvelle orientation des recherches consiste à réhabiliter l'acteur africain (mais aussi asiatique ou latino-américain), à réinsérer dans l'analyse les dynamiques du « dedans ».

*Les deux axes d'innovation :
le recours à l'histoire et à l'anthropologie*

La réhabilitation des dynamiques internes se traduit tout d'abord par l'attention portée à la spécificité historique des sociétés étudiées. Le retour au concret est également un retour à l'histoire. Il s'agit de prendre en considération le temps, dans sa « longue durée », pour mieux comprendre les trajectoires politiques des diverses sociétés. N'est-ce pas en opérant de la sorte que l'on a franchi un seuil décisif dans l'analyse des sociétés occidentales ? Prolongeant les analyses de G. Balandier, la science politique tente ainsi d'identifier les différences, les temporalités propres, au lieu de se limiter à la recherche sclérosante de formes universelles du changement.

La mise en évidence d'un lien irréductible entre l'arrière-plan historique et les réalités contemporaines permet par exemple de distinguer une trajectoire subsaharienne caractérisée par la perpétuation d'une économie de rente, voire de prédation (l'homo africanus, pris dans sa toile de rapports sociaux, choisit de « manger » plutôt que de produire) là où prévaut en Asie du sud-est une conception productive de l'économie prébendière (Bayart J.-F., non publié et 1989). On a pu, de même, reconnaître l'historicité propre des États du Maghreb (Hermassi E., 1975) ou opposer une trajectoire ouest-européenne et une trajectoire islamique du pouvoir (Badie B., 1986). On a établi que le système des castes est propre à l'aire culturelle indienne, n'ayant pas fait l'objet de transplantations alentour, que ce soit en Indochine ou en Indonésie (Dumont L., 1966, Geertz C., 1983) et montré que le concept de « classe » ne peut être transposé impunément d'un continent à l'autre : en Afrique noire, la classe ouvrière est traversée par les clivages des sociétés anciennes (aînés - cadets, nobles - captifs) (Olivier de Sardan J.-P., 1984, Samuel M., 1978) ; en Inde, la catégorie des princes, bien qu'issue pour une bonne part du moment colonial, ne se confond pas avec les concepts génériques d'aristocratie ou de féodalité (Hurtig Ch., 1988).

La place importante accordée à l'histoire dans la compréhension des trajectoires du politique doit cependant éviter l'écueil du culturalisme. Il ne s'agit pas, par un excès de réaction à l'encontre des errements développementaliste et de la dépendance, de gommer les influences externes. La modernisation, de même que la dépendance, que ce soit à travers la colonisation, la domination économique occidentale ou l'impact de modèles politiques aspirant à l'universalité, sont bien des réalités (l'erreur des approches développementaliste et de la dépendance ayant été de négliger la diversité des sociétés concernées et leur capacité de réaction).

En fait, presque tous les auteurs jugent nécessaire de croiser les dynamiques internes et externes. Les effets de cette composition donnent naissance à des phénomènes d'hybridation, d'invention du politique³. Les apports étrangers peuvent provoquer des situations de juxtaposition avec les référents autochtones (par exemple, en matière de légitimité, combinaison de formules modernes et traditionnelles, Leveau R., 1985) ; on peut également assister, au-delà de la juxtaposition, à l'invention d'une forme nouvelle issue d'une réinterprétation des institutions importées (voir tout particulièrement les cas de l'État tanzanien et de l'État camerounais étudiés respectivement par Martin D.-C. et Bayart J.-F.).

Finalement, la compréhension de l'historicité politique d'une société suppose de prendre en compte plusieurs variables explicatives, en tout cas d'éviter d'en privilégier une seule, cause des déconvenues des années soixante et soixante-dix. « Nous proposons pour notre part d'identifier, dans un champ historique donné, par exemple l'État post-colonial subsaharien, les divers répertoires du politique qui contribuent à le façonner : en l'occurrence, et de façon non exhaustive, répertoires de l'État jacobin de facture française, du gouvernement britannique, des modèles soviétique, nord-coréen ou chinois, du fédéralisme américain ; répertoires de l'islam, du catholicisme ou du protestantisme ; répertoires autochtones du pouvoir lignager ou royal, du monde de l'invisible, du prophétisme, etc. » (Bayart J.-F., non publié, p. 23 ; voir, dans le même sens, la tentative de définition de l'État en termes de structure pluri-dimensionnelle ou à « polarisation variable », Nicolas G., in Terray E., 1987).

Outre l'attention accordée à la spécificité historique des sociétés du Sud, la troisième génération des politistes y porte également un regard plus anthropologique, élargissant ainsi considérablement le champ

3. Peut-être davantage en Afrique et en Asie qu'en Amérique latine, parfois qualifiée d'« Extrême-Occident ».

d'application de la discipline. Cette tendance se manifeste par une réaction face à l'ethnocentrisme et au formalisme initial. L'État et les forces politiques modernes ne sont plus les seuls objets d'analyse. L'attention se porte sur la recherche des bases sociales du pouvoir, au-delà des apparences institutionnelles, ce qui conduit à s'enraciner dans la réalité, d'où l'importance donnée aux recherches de terrain (Balans J.-L., Coulon Ch., Gastellu J.-M., 1976 ; CEAN/CERI, 1978). Le fait politique est alors appréhendé à travers la dialectique pouvoir-société (Coulon Ch., 1981, Faure Y.-A., Médard J.-F., 1982, Savonnet-Guyot Cl., 1986, Willame J.-C., 1986, Gandolfi A., Lambert J., 1987, Haubert M., 1992).

L'éclairage jeté sur les sociétés et cultures politiques locales amène de la sorte à une extension du champ traditionnel de la science politique. Certes, les nouveaux politistes s'intéressent toujours aux objets classiques de l'analyse politique (l'État, les dirigeants, les partis) mais ils s'efforcent d'élargir cette perception en allant à la rencontre du politique en dehors des lieux officiels où on l'avait longtemps cantonné. L'observation de nouveaux terrains — la rue, la mosquée, le périmètre irrigué... —, en prise directe avec la société, fait l'objet d'une approche du politique renouvelée, se proposant de rétablir les acteurs sociaux dans leur production propre.

Le récent retour du politique doit donc beaucoup à l'ouverture sur l'histoire et l'anthropologie. Ces deux axes présentés, nous pouvons maintenant préciser les principaux apports, plus ponctuels, qui en découlent.

Les principaux apports dérivant des nouveaux axes de recherche

L'apport le plus spécifique, le plus original est sans aucun doute la nouvelle approche du « politique par le bas » qui a reçu une large audience, notamment en Amérique du Nord. Sous la houlette de J.-F. Bayart, le groupe d'analyse des Modes populaires d'action politique (MPAP), créé en 1980, se propose de s'interroger sur la face cachée des situations politiques en les approchant du point de vue des acteurs subordonnés plutôt que de celui du pouvoir. Les travaux du groupe s'efforcent de retrouver, à l'intérieur des « sociétés civiles » d'Afrique, d'Asie et du monde musulman, des « MPAP » relativisant l'autoritarisme du centre — thème privilégié jusqu'alors. Ces pratiques de déconstruction des autoritarismes peuvent être très diverses : « Révoltes, refus de certaines cultures ou sous-productivité, grèves, abstentionnisme électoral, migrations, recours à la sacralité pouvant

aller jusqu'à la création de véritables communautés théocratiques hors de l'État, contrebande, bourgeonnement d'un secteur économique informel, circulation intensive d'une information non contrôlée par les médias officiels, disqualification du pouvoir par un humour corrosif et par référence à une transcendance de nature religieuse, messianique ou révolutionnaire, participation conflictuelle aux appareils de contrôle politique » (Bayart J.-F., 1983, p. 102, voir également Bayard J.-F., Mbembe A., Toulabor C., 1992, Domenach J.-L., 1982 ; dans une perspective voisine, Martin D.-C., 1989 qui part à la quête des « objets politiques non identifiés » (OPNI). Parmi ces OPNI, la musique, la religion, la sorcellerie...)⁴.

Tout en mettant en avant les pratiques populaires qui limitent le champ étatique, ces auteurs n'occultent pas cependant les limites de la « revanche des sociétés ». Il arrive en effet que « les dominés consentent à leur domination » (M. Godelier). Par ailleurs, les exemples sont nombreux de mouvements populaires « conservateurs », « passéistes ». Les recherches consacrées aux MPAP s'efforcent ainsi de saisir les rapports — ambivalents — entre dirigeants et dirigés.

Il faut enfin souligner la contribution du « politique par le bas » à la problématique de la démocratisation, particulièrement d'actualité aussi bien en Amérique latine qu'en Afrique ou en Asie. Il s'agit alors de mesurer la pression des groupes sociaux subordonnés dans le réveil démocratique. Mais là aussi, la diversité des expériences en cours invite le politiste à en repérer les limites (récupération du processus de démocratisation par les groupes sociaux dominants, luttes factionnelles sous couvert de multipartisme) de même que les ambiguïtés (les acteurs du « bas » peuvent être à l'origine de contre-manifestations légitimistes, de pillages, de massacres, le peuple s'inscrivant ainsi « contre la démocratie » (G. Hermet)).

Un second apport, beaucoup plus éclectique, concerne les diverses lectures de l'État proposées par les recherches les plus récentes. En premier lieu, s'appuyant sur les écrits d'auteurs américains (Roth G., Heeger G., Eisenstadt S.N.), l'hypothèse de l'État néo-patrimonial est reprise et développée en langue française (Mescheriakoff S., 1987, Leca J., Schemel Y., 1983, Bigo D., 1988 et surtout Médard J.-F., 1982 et 1991). Le concept de néo-patrimonialisme reprend, pour l'actualiser, la catégorie wébérienne de patrimonialisme, sous-distinction

4. Il faut également rappeler le rôle de structures collectives dans l'aboutissement de ces recherches et plus particulièrement le Centre d'études d'Afrique noire (Bordeaux), le Centre d'études et de recherches internationales (Paris), l'Institut de recherches sur le monde arabe et musulman (Aix-en-Provence).

du modèle de domination traditionnelle. L'État néo-patrimonial se caractérise par la confusion entre domaine public et domaine privé, ce qui a pour corollaire la personnalisation du pouvoir et un mode d'accumulation des ressources économiques conditionné par l'accès à l'État. Bien qu'appliqué en la circonstance principalement à des pays africains, voire au continent noir tout entier, le concept a été critiqué pour sa généralité et son éventuel élargissement à toutes les sociétés du Sud (Bayart J.-F., 1989, p. 104 ; voir également Joseph R. qui propose le concept voisin de « système politique de prébende », 1987).

Toujours sur la question de l'État, on peut signaler d'autres interprétations. J.-F. Bayart a proposé, concernant l'État postcolonial subsaharien, le répertoire dominant de la « politique du ventre », c'est-à-dire « la tendance à l'enrichissement ou plutôt à l'accumulation primitive par tous les moyens ». La « politique du ventre » par ailleurs, s'enracine dans la société à travers de multiples réseaux d'échanges de ressources qui font de l'État subsaharien un « État rhizome » (Bayart J.-F., 1989). Plus au nord, de Nouakchott à Mogadiscio et peut-être même au-delà de la mer Rouge, comme par effet de miroir, se précise la notion d'État tribal. La logique segmentaire est alors prépondérante à travers le souci permanent d'équilibre entre les principaux clans ou tribus. L'émergence d'un segment dominant conduit au regroupement des segments marginalisés, selon une réaction de solidarité négative, ce qui suppose une extrême souplesse sur le plan des alliances (Badie B., 1985, Marchesin, 1992, p. 4 ; voir dans le même sens Labaune P., 1981, Roy O., 1985, Seurat M., 1985).

Dans le prolongement des travaux portant sur la nature de l'État, et plus particulièrement à travers la relation de celui-ci avec la société, au cœur des nouvelles problématiques, les auteurs de la « troisième vague » (J.-F. Médard) ont également apporté leur contribution à la notion de clientélisme. Ce mode d'articulation verticale entre gouvernants et gouvernés, loin d'être l'apanage des pays du Sud, y constitue une pratique fort répandue. Ici aussi, l'influence anglo-saxonne doit être rappelée (Gellner E., Waterbury J., Lande C., Eisenstadt S.N.). Concernant les travaux de langue française, signalons tout d'abord ceux de J.-F. Médard. Selon ce dernier, la relation de clientèle est « un rapport de dépendance personnelle non lié à la parenté qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre deux personnes, le patron et le client, qui contrôlent des ressources inégales » (Médard J.-F., 1976, p. 103). L'accent est mis sur l'aspect personnel et particulariste, le patron apportant des faveurs, le client des soutiens. Il ne faut pas pour autant négliger le clientélisme de groupe qui se rencontre dans les systèmes politiques segmentaires (Leca J., Schemel Y., 1983) et rappeler

qu'il peut exister des situations de clientélisme global à l'échelle d'un pays (Hurbon L., 1987). La relation de clientèle reçoit enfin un éclairage particulier avec l'étude des élections non concurrentielles (Hermet G., Rouquié A., Linz J., 1978, CEAN/CERI, 1978). Le vote clientéliste peut être un « vote vendu » où le suffrage est une valeur qui s'échange contre un bénéfice économique, ou un « vote grégaire » où la population est transportée sur le lieu du vote, nourrie et divertie afin de voter dans le sens indiqué par son chef.

Il est une branche de la science politique, les relations internationales, que nous n'avons pas — ou très peu — prise en compte ci-dessus. Les travaux de langue française en la matière ont globalement suivi les grands axes des développements qui précèdent. Face au réductionnisme de la plupart des études post-indépendances privilégiant l'hégémonie des États-Unis et de l'Union soviétique, les travaux de la « troisième génération » nuancent ce qu'ont de trop simplistes ces analyses. D'autres acteurs, même faibles, parviennent parfois à dire leur mot, à brouiller les cartes, mettant en évidence les limites de la loi des plus forts (Laidi Z., 1984 et 1986). Par ailleurs, l'analyse clientéliste est appliquée aux relations internationales (Constantin F., Coulon Ch., 1977), tandis qu'apparaît la notion de Modes populaires d'action internationale (MPAI) (qui rappelle celle de MPAP sur le plan interne) : « Il existe des Modes populaires d'action internationale animés par des particuliers qui entretiennent des rapports transfrontaliers avec des partenaires expatriés ou "étrangers", avec lesquels ils partagent une même identité communautaire (parenté, religion, nationalité) ou une grande complémentarité fonctionnelle (systèmes commerciaux parallèles) » (Constantin F., in Coulon Ch., Martin D.-C., 1991, p. 236). Cette approche privilégiant la « diplomatie populaire », les « réseaux privés multifonctionnels », avec les détournements des pouvoirs étatiques subséquents, apporte une précieuse contribution au renouvellement de la théorie des relations internationales longtemps limitée à l'étude « du diplomate et du soldat », c'est-à-dire au dogme de la souveraineté de l'État.

BIBLIOGRAPHIE

- ADDA J., SMOUTS M.C., *La France face au Sud, Le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989.
 ALIOUA K. et al., *L'espace de l'État, Réflexions sur l'État au Maroc et dans le tiers-monde*, Rabat, Edino, 1985.

- AMIN S., *Le développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1967.
- AMIN S., *Le développement inégal*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.
- AMSELLE J.-L., M'BOKOLO E. (sous la dir. de), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique noire*, Paris, La Découverte, 1985.
- APTER D., *Pour l'État contre l'État*, Paris, Economica, 1988.
- Association française de science politique, *Les trajectoires du politique en Afrique et en Asie*, 3^e congrès national, Bordeaux, 1988.
- Association française des sciences sociales sur l'Amérique latine, *Quel avenir pour la démocratie en Amérique latine ?*, Paris, Éditions du CNRS, 1989.
- AUBERT C., CHEVRIER Y., DOMENACH J.-L. et al., *La société chinoise après Mao : entre autorité et modernité*, Paris, Fayard, 1986.
- BADIE B., *Le développement politique*, 3^e éd., Paris, Economica, 1984.
- BADIE B., « Formes et transformations des communautés politiques », in GRADWITZ M., LECA J., *Traité de science politique*, t. 1, Paris, PUF, 1985, pp. 599-663.
- BADIE B., *Les deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'Islam*, Paris, Fayard, 1986.
- BADIE B., HERMET G., *Politique comparée*, Paris, PUF, 1990.
- BALANDIER G., *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1978, 3^e éd.
- BALANS J.-L., COULON Ch., GASTELLU J.-M., *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pedone, 1976.
- BATAILLON G., *Introduction*, « Amériques latines à la une », *Esprit*, octobre 1983.
- BAYART J.-F., « Autour de la notion de dépendance », I et II, *Revue française d'études politiques africaines*, juin-juillet 1977, pp. 126-131, et août-septembre 1977, pp. 124-129.
- BAYART J.-F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la FNSP, 1979.
- BAYART J.-F., « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, 11, septembre 1983, pp. 95-127.
- BAYART J.-F., *L'État en Afrique, La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C., *Le politique par le bas en Afrique noire, Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.
- BAYART J.-F., *Pour en finir avec l'idée de tiers-monde : le concept de trajectoire du politique*, non publié.
- BENOT Y., *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero, 1969.
- BERGERE M.-C., BIANCO L., DOMES J. (sous la dir. de), *La Chine au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- BIGO D., *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988.
- BUIJTENHUIS R., *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, Leyden, Afrika-Studiecentrum, 1987.
- BURGAT F., *L'islamisme au Maghreb*, Paris, Karthala, 1988.
- CAHEN M., *Mozambique, La révolution implosée*, Paris, L'Harmattan, 1987.

- CAMAU M., *Pouvoir et institutions au Maghreb*, Tunis, Cérès Productions, 1978.
- CAMAU M. (sous la dir. de), *Tunisie au présent, Une modernité au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions du CNRS, 1987.
- CAMPBELL B., « Éléments pour la révision des théories marxistes de l'impérialisme en fonction du rôle de l'État et de l'établissement des rapports néo-coloniaux », in *Études internationales*, vol. VIII, n° 3, septembre 1977, pp. 429-446.
- CARRE O., *L'Islam et l'État dans le monde d'aujourd'hui*, Paris, PUF, 1982.
- CEAN/CERI, *Aux urnes l'Afrique ! Élections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris, Pedone, 1978.
- CHALIAND G., *Mythes révolutionnaires du tiers-monde*, Paris, Le Seuil, 1979.
- CLAISSE A., CONAC G. (sous la dir. de), *Le grand Maghreb*, Paris, Economica, 1988.
- CNRS, *Asie du sud. Traditions et changements*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.
- CONAC G., « L'Afrique et la science politique », *Mondes et cultures*, novembre 1981, pp. 711-733.
- CONSTANTIN F., COULON Ch., « La difficile décolonisation de la diplomatie africaine », in *L'évolution récente du pouvoir en Afrique noire*, Bordeaux, CEAN, IEP, 1977, pp. 219-236.
- CONSTANTIN F., « Sur les modes populaires d'action diplomatique : affaires de famille et affaires d'État en Afrique orientale », *Revue française de science politique*, 1986, pp. 672-694.
- COPANS J., *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala, 1990.
- COUFFIGNAL G. (sous la dir. de), *Réinventer la démocratie : le défi latino-américain*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.
- COULON Ch., « Système politique et société dans les États d'Afrique noire. A la recherche d'un cadre conceptuel nouveau », *Revue française de science politique*, 1972, pp. 1049-1073.
- COULON Ch., *Le Marabout et le Prince, Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Pedone, 1981.
- COULON Ch., *Les Musulmans et le Pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1983.
- COULON Ch., MARTIN D.-C. (sous la dir. de), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991.
- DAUCH G., MARTIN D., *L'héritage de Kenyatta, La transition politique au Kenya, 1975-1982*, Aix-en-Provence, Paris, Presses universitaires d'Aix-Marseille, L'Harmattan, 1985.
- DEMUNTER P., *Luttes politiques au Zaïre, Le processus de politisation des masses rurales du Bas-Zaïre*, Paris, Anthropos, 1975.
- DESTEXHE A., *Amérique centrale. Enjeux politiques*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1989.

- DOMENACH, *Aux origines du grand bond en avant. Le cas d'une province chinoise. 1956-1958*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Presses de la FNSP, 1982.
- DOMENACH J.-L., RICHET P., *La Chine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987.
- DRAI R., *La sortie d'Égypte. L'invention de la liberté*, Paris, Fayard, 1986.
- DRAI R., *La traversée du désert. L'invention de la responsabilité*, Paris, Fayard, 1988.
- DUMONT L., *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, 1966.
- DUMONT R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil, 1966.
- ÉTIENNE B., *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987.
- FANON F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.
- FAURE Y.-A., MÉDARD J.-F. (sous la dir. de), *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1982.
- FOTTORINO E., GUILLEMIN Ch., ORSENNA E., *Besoin d'Afrique*, Paris, Fayard, 1992.
- FRANK A.G., *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspero, 1970.
- GANDOLFI A., LAMBERT J., *Le système politique de l'Amérique latine*, Paris, PUF, 1987.
- GEERTZ C., *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1983.
- GEFFRAY Ch., *La cause des armes au Mozambique, Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, Nairobi, CREU, 1990.
- GEORGE S., *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, R. Laffont, 1978.
- GONIDEC P.-F., *Les Constitutions des États membres de la Communauté*, Paris, Sirey, 1959.
- GONIDEC P.-F., *Les systèmes politiques africains*, Paris, LGDJ, 2^e éd., 1978.
- HAUBERT M. (sous la dir. de), *État et société dans le tiers-monde. De la modernisation à la démocratisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992.
- HERMASSI E., *État et société au Maghreb*, Paris, Anthropos, 1975.
- HERMET G., ROUQUIÉ A., LINZ J., *Des élections pas comme les autres*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.
- HERMET G., *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF, 1983.
- HERMET G. (sous la dir. de), *Totalitarismes*, Paris, Economica, 1984.
- HURBON L., *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*, Paris, Karthala, 1987.
- HURTIG Ch., *Les maharajahs et la politique dans l'Inde contemporaine*, Paris, Presses de la FNSP, 1988.
- HUSSEIN M., *Versant sud de la liberté*, Paris, La Découverte, 1989.
- JEWSEWICKI B., MONIOT H. (sous la dir. de), *Dialoguer avec le léopard ? Pratiques, savoirs et actes du peuple face au politique en Afrique noire contemporaine*, Paris, L'Harmattan, Québec, SAFI, 1988.
- JOSEPH R., *Democracy and Prebendal Politics in Nigeria, the Rise and Fall of the Second Republic*, Cambridge University Press, 1987.

- KAZANCIGIL A. (sous la dir. de), *L'État au pluriel, Perspectives de sociologie historique*, Paris, Economica et UNESCO, 1985.
- KEPEL G., *Le Prophète et Pharaon. Les mouvements islamistes dans l'Égypte contemporaine*, Paris, La Découverte, 1984.
- KEPEL G., RICHARD Y., *Intellectuels et militants dans l'Islam contemporain*, Paris, Le Seuil, 1990.
- LABAUNE (P.), « Démocratie tribale et système politique en République arabe du Yémen », *Revue française de science politique*, 1981, p. 745.
- LAÏDI Z. (sous la dir. de), *L'URSS vue du tiers-monde*, Paris, Karthala, 1984.
- LAÏDI Z., *Les contraintes d'une rivalité, Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, Paris, La Découverte, 1986.
- LAVROFF D.G., *Les Constitutions africaines : l'Afrique noire francophone et Madagascar*, Paris, Pedone, 1961.
- LECA J., « A propos de l'État : la leçon des États "non-occidentaux" », in *Études en l'honneur de Madeleine GRAWITZ*, Paris, Dalloz, 1982, pp. 201-230.
- LECA J., VATIN J.-C., *L'Algérie politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1983.
- LECA J., SCHEMEIL Y., « Clientélisme et néo-patrimonialisme dans le monde arabe », *International Political Science Review*, décembre 1983.
- LEVEAU R., *Le Fellah marocain défenseur du Trône*, Paris, Presses de la FNSP, 1985.
- LEWIS B., *Islam et laïcité. La naissance de la Turquie moderne*, Paris, Fayard, 1988.
- MABILEAU A., MEYRIAT J. (sous la dir. de), *Décolonisation et régimes politiques en Afrique noire*, Paris, Presses de la FNSP, 1967.
- MARCHESIN Ph., *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala, 1992.
- MARTIN D.-C., « Par-delà le boubou et la cravate, pour une sociologie de l'innovation politique en Afrique noire », *Revue canadienne des études africaines* 20 (1), 1986, pp. 4-35.
- MARTIN D.-C., *Tanzanie : l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1988.
- MARTIN D.-C., « A la quête des OPNI, comment traiter l'invention du politique », *Revue française de science politique*, décembre 1989, pp. 793-815.
- MBEMBE A., *Afriques indociles, Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988.
- MÉDARD J.-F., « Le rapport de clientèle », *Revue française de science politique*, février 1976, pp. 103-130.
- MÉDARD J.-F., *L'État sous-développé en Afrique noire : clientélisme politique ou néo-patrimonialisme ?*, Talence, CEAN, IEP, 1982.
- MÉDARD J.-F. (sous la dir.), *États d'Afrique noire, Formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991.
- MERLE M. (sous la dir. de), *L'Afrique noire contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1968.

- MESCHERIAKOFF S., « L'ordre patrimonial : essai d'interprétation du fonctionnement de l'administration d'Afrique francophone subsaharienne », *Revue française d'administration publique*, avril-juin 1987.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Les sociétés songhai-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Karthala, 1984.
- « Passage au politique », *Revue française de science politique*, juin 1985, *Politique africaine*.
- Pouvoirs*, n° 25, Les pouvoirs africains, 1983.
- PROVENT A., DE RAVIGNAN F., *Le nouvel ordre de la faim, Révolutions paysannes*, Paris, Seuil, 1977.
- ROUQUIÉ A., *Pouvoir militaire et société politique en République argentine*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.
- ROUQUIÉ A., *L'État militaire en Amérique latine*, Paris, Le Seuil, 1982.
- ROY O., *Afghanistan, Islam et modernité politique*, Paris, Le Seuil, 1985.
- ROY O., « Le double code afghan, tribalisme et marxisme », *Revue française de science politique*, décembre 1986, pp. 846-861.
- SAMUEL M., *Le prolétariat africain noir en France*, Paris, Maspero, 1978.
- SAVONNET-GUYOT Cl., *État et société au Burkina. Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1986.
- SCHEMEIL Y., *Sociologie du système politique libanais*, Grenoble, GRT, 1979.
- SEURAT (M.), « Le quartier de Beb Tebbané à Tripoli : étude d'une asabiyya urbaine », in CERMOG, *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machrek*, Sindbad, 1985.
- TERRAY E. (sous la dir. de), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- TOULABOR C., *Le Togo sous Eyadéma*, Paris, Karthala, 1986.
- TOURAINÉ A., *Les sociétés dépendantes. Essais sur l'Amérique latine*, Paris, Gembloux, Éd. Duculot, 1976.
- VERHAEGEN B., *Rébellions au Congo*, 2 vol., Bruxelles, Kinshasa, CRISP, INEP, IRES, 1966 et 1969.
- WILLAME J.-C., « Réflexions sur l'État et la société civile au Zaïre », *Les Cahiers du CEDAF*, juillet 1986, pp. 287-306.
- ZIEGLER J., *Main basse sur l'Afrique*, Paris, Seuil, 1978.
- ZIEGLER J., *Le pouvoir africain*, Paris, Le Seuil, 1979.
- ZINS M.J., *Histoire politique de l'Inde indépendante*, Paris, PUF, 1992.
- ZOLBERG A., « L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne », in GRAWITZ M., LECA J. (sous la dir. de), *Traité de science politique*, t. 1, PUF, 1985, pp. 567-598.